



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA CULTURE

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

POLYNÉSIE FRANÇAISE

Fiche de poste n° : 25/2024_ER LCP 1^{er} degré

Fiche de poste : N° 25/2024_ER LCP	Poste : Enseignant référent en langues et culture polynésiennes (ER LCP) - Pôle LCPP - DGEE
Descriptif et contexte du poste	- L'enseignant-référent est affecté au Pôle des langues et culture polynésiennes et du plurilinguisme – DGEE. - Il est placé sous la responsabilité conjointe de l'IEN en charge du Pôle des langues et culture polynésiennes et du plurilinguisme et de l'IENA de la DGEE. - Ses missions sont coordonnées par l'IEN en charge Pôle des langues et culture polynésiennes et du plurilinguisme et sont précisées dans une lettre de mission. - Il établit chaque année un bilan d'activités visé par l'IEN du Pôle des langues et culture polynésiennes et du plurilinguisme et qui sera transmis à l'IENA.
Profil et compétences requis	Ce poste est ouvert prioritairement aux enseignants du 1^{er} degré titulaire du CAFIPEMF. Le candidat doit réunir les conditions suivantes : ▪ Posséder une bonne maîtrise d'au moins une langue polynésienne (niveau B1) ; ▪ Maîtriser les orientations préconisées par la Charte de l'Éducation, le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, les nouveaux programmes et le CECRL ; ▪ Être informé de l'évolution de la didactique des langues-culture en lien avec les théories d'apprentissage et de la recherche scientifique. ▪ Avoir le goût de l'innovation pédagogique ; ▪ Savoir travailler en équipe ; ▪ Être ouvert à la communication et aux démarches partenariales ; ▪ Être capable d'accompagner les équipes et les élèves dans l'utilisation des outils utiles au renforcement de l'enseignement/apprentissage des langues polynésiennes, de l'anglais et du plurilinguisme avec le support du numérique ; ▪ Maîtriser l'outil informatique (word, excel, powerpoint, internet).
Missions	- Travailler en étroite collaboration avec les membres du Pôle des langues et culture polynésiennes et du plurilinguisme ; - Accompagner et conseiller les enseignants des écoles bilingues à parité horaire afin de les aider à assurer l'enseignement des LCP dans le cadre de leur polyvalence ; - Participer à la formation continue des enseignants en présentiel et en distanciel ; - Intervenir dans des actions d'information sur l'enseignement des langues et culture polynésiennes dans le cadre de la liaison école/collège.

	- Conseiller les équipes quant au choix des ressources disponibles ; - Promouvoir la diffusion et la mutualisation de documents pédagogiques à l'usage des équipes et des élèves, proposés par le Pôle Plurilingue ; - Participer aux différents groupes de travail ou commissions ; - Intervenir sur les regroupements de formation et de mutualisation des enseignants animateurs en langues (ER) ; - Participer aux actions de proximité organisées par le Pôle Plurilingue ; - Créer des outils à destination des enseignants et des élèves ; - Suivre les actions éducatives ponctuelles concernant le patrimoine culturel et proposées aux écoles par le ministère de l'éducation ; - Actualiser sa formation professionnelle (autoformation) au service de ses missions.
Conditions d'exercice	Le cycle de travail annuel comporte 43 semaines, 25 jours ouvrés de congés annuels et 20 jours ouvrés de congés exceptionnels. Une souplesse dans l'aménagement des horaires est requise. L'enseignant référent peut être appelé à participer à des réunions de travail ou à des actions en lien avec ses missions en dehors des horaires officiels. Il bénéficie de frais de déplacements.
Modalités d'intervention	L'enseignant-référent intervient dans toutes les écoles et centres pour jeunes adolescents (CJA) de la Polynésie française.
Modalités de recrutement et dépôt des candidatures	Les candidats doivent constituer et transmettre un dossier de candidature comprenant : ▪ Fiche de candidature portant l'avis du supérieur hiérarchique. ▪ Curriculum vitae. ▪ Lettre de motivation. Le dossier complet doit être adressé par la voie hiérarchique, doublée d'un envoi direct : ▪ à l'inspecteur en charge du Pôle LCPP, M. Jean-Claude, Moana GREIG : moana.greig@education.pf ▪ au bureau des ressources humaines du 1er degré (BRH1) : brh1@education.pf ▪ Date limite de dépôt des demandes : <u>Le jeudi 12 septembre 2024 avant midi.</u> Les candidats seront convoqués pour un entretien de 30 mn avec les membres de la commission présidée par M. Jean Claude Moana GREIG, IEN en charge du pôle plurilingue et Mme Joëlle RALLET, IEN adjoint au DGEE. Les candidats des îles passeront l'entretien via TEAMS.